DLP 13-6-62 125709

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

(Tél. 95-10 et 97-11, Postes 260 et 263)

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, HAUTE-VIENNE, PUY-DE-DOME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Cité Administrative d'Assas, rue Pélissier, CLERMONT-FERRAND.

C. C. P. : CLERMONT FERRAND 5.503.17

BULLETIN N° 21 de JUIN 1962.-

A V E R T I S S E M E N T S.-

V I G N E

MILDIOU.- Les premières taches viennent d'être identifiées. D'autres taches seront visibles en fin de semaine et des repiquages, dont la gravité sera évidemment fonction des conditions météorologiques, pourront donc avoir lieu.

Il est conseillé de mettre en place un traitement avant le 8 Juin.

Le concours ouvert pour le dépistage des foyers primaires de Mildiou reste ouvert. Il sera clos, sans préavis, quand 20 primes auront été attribuées.

BLACK-ROT.-

Le traitement recommandé contre le Mildiou est valable pour le Black-Rot.

Dans les vignes où de graves dégâts avaient été observés en 1961, les 3 traitements précédemment conseillés se révèleront comme ayant été très importants : les taches sur feuilles seront prochainement nombreuses dans les endroits non traités. C'est, rappelons-le, à partir de ces taches, que la maladie, en cours de saison, à la faveur des pluies, atteint les grappes sur lesquelles elle occasionne les dégâts bien connus des Viticulteurs se trouvant en zones contaminées (voir nos bulletins techniques n°s 17 et 18).

VERS DE LA GRAPPE.-

Aucune intervention ne s'impose dans l'immédiat.

A R B R E S F R U I T I E R S

TAVELURES (Poiriers et Pommiers)

D'après nos observations les infections primaires sont pratiquement terminées. Il n'y a donc plus lieu d'intervenir que dans les endroits où celles-ci n'ont pu être évitées (actuellement, de nombreuses taches sont visibles dans les vergers négligés).

CARPOCAPSE.-

Les conditions météorologiques ne sont pas favorables à l'insecte. Toutefois, nous avons pu observer, en mai, quelques pontes qui ne tarderont pas à éclore.

L'exécution d'un traitement ne se conçoit, actuellement, que dans les secteurs bien exposés, habituellement sujets à des attaques précoces, là où l'Arboriculteur ne veut laisser place à aucune attaque de parasite, si minime soit-elle.

Effectuer alors un traitement en utilisant de préférence un insecticide également efficace contre les Pucerons et Acariens.

Il n'est pas envisagé de conseiller la généralisation de ce traitement avant une dizaine de jours.

MOUCHE DE LA CERISE.-

Sur les variétés intéressées, effectuer un traitement avec un produit à base de D.D.T. (125 gr. de matière active par hectolitre de bouillie) le plus tard possible avant la fin de la semaine. Renouveler ce traitement une dizaine de jours après.

Les produits à base de Diméthoate, à raison de 30 gr de matière active par hl de bouillie, sont également efficaces.

P. / ..